

INSCRIPTIONS

(Document à retourner dûment rempli & signé à la mairie de Saint Caprais de Lerm)

Je, soussigné(e),....., demeurant à
..... représentant légal de l'enfant
....., né(e) le et
....., né(e) le

Métier des parents :

Nom Prénom	Lien de parenté	Tél. domicile	Tél. travail	Portable

GARDERIE PERISCOLAIRE : 7h30-8h50 & 16h30-18h30

- J'inscris mon(mes) enfant(s) à la garderie.
- J'inscris mon(mes) enfant(s) à la garderie du **MERCREDI**.
 - le matin : 7h30 – 13h30
 - l'après-midi : 13h30-18h30

CANTINE

- J'inscris mon(mes) enfant(s) à la cantine les jours suivants (valable pour toute l'année scolaire sauf pour les « Petite Section ») :
 - lundi
 - mardi
 - mercredi
 - jeudi
 - vendredi
- Mon enfant est en Petite Section, je m'engage à communiquer **3 semaines à l'avance** les dates où il mangera à la cantine.

- Je m'engage à transmettre à mon enfant les consignes suivantes :
- Respecter strictement les consignes du personnel d'encadrement
 - Avoir un comportement respectueux envers les autres et les biens d'autrui. Toute infraction au règlement, sera passible d'exclusion.

BUS (dossier d'inscription disponible en mairie)

- J'inscris mon (mes) enfant(s) au transport scolaire RPI (dossier d'inscription à remplir)

J'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon (mes) enfants

Nom prénom	Lien de parenté	Téléphone	Fréquence à laquelle elle sera sollicitée

Je communique mon adresse mail pour recevoir ma facture :
.....@.....

Fait à Saint Caprais de Lerm, le

Signature des parents

*cochez les cases correspondantes

Utilisation de photos de votre enfant

La commune est amenée à utiliser des photos des enfants de l'école pour le bulletin municipal, le site internet de la commune et des articles de journaux. Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité sur les temps scolaires et périscolaires.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir remplir le talon ci-dessous. Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille et de prénom. Un refus de votre part aura pour conséquence, d'écarter votre enfant lors des prises de vue.

Nous soussignons :

Responsables légaux de l'enfant :

Et

Nous autorisons / nous n'autorisons pas* l'équipe municipale à utiliser, des photos de notre enfant prises au cours des activités scolaires.

* barrer la mention inutile

A, le
signature des représentants légaux

Les données personnelles recueillies ont pour finalité la gestion des affaires scolaires et périscolaires de la commune. Elles sont nécessaires pour assurer l'organisation des services et la sécurité de votre enfant. Les données recueillies sont conservées le temps de l'année scolaire en cours et jusqu'à la dernière facturation.

Les destinataires de ces données sont les agents administratifs en charge des affaires scolaires et périscolaires, les animateurs recrutés par la commune, ainsi que le personnel de direction. Les données peuvent être potentiellement transmises aux intervenants partenaires et aux associations liés par convention avec la commune, ainsi qu'aux professionnels de santé attachés à l'établissement.

Conformément au Règlement Général relatif à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données que vous pouvez exercer en vous adressant à l'adresse mairie-stcaprais@collectivite47.fr. Vous pouvez également établir des directives relatives à l'effacement et la communication de vos données après décès. Vous disposez également d'un droit d'opposition pour motifs légitimes. Si, toutefois, vous estimez avoir été lésé dans vos droits, vous avez la possibilité de saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).